

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 271 /JUST.

Astrida, le 6 février 1951.-

Objet:
Assumption en qualité
de Greffier.-

RECOMMANDE



Monsieur le Juge-Président,

Suite à votre lettre n°179/D.4 en date du
27 janvier 1951, j'ai l'honneur de vous faire parvenir,
dûment signés, les 3 procès-verbaux d'assumption en qualité
de greffier joints à votre précitée.

Veuillez agréer, Monsieur Le Juge-Président,
l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire ff.,
J.KIRSCH,

P.S. La feuille d'audience dont question dans votre
n°179/D.4 n'était pas jointe.

A Monsieur F. WALHIN,
Juge-Président du Tribunal
de 1^o Instance du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.-